



Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal

*Regard sur le territoire du
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord*

Mise en contexte

La qualité de l'environnement alimentaire facilite l'adoption d'une alimentation qui favorise la santé, comme l'ont constaté plusieurs études. L'effet d'un environnement déficient est encore plus fort lorsque les personnes qui y vivent subissent un manque de diverses ressources (revenu, transport, habiletés, équipement, etc.). La littérature démontre également le lien entre l'environnement alimentaire et les inégalités sociales de santé. En 2004, une première étude de la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal avait mis en relief les disparités dans l'accès aux aliments santé selon les secteurs de résidence.

L'étude a été reprise en 2010 afin d'examiner à nouveau la situation montréalaise en matière d'accès aux aliments santé. Les approches utilisées pour mesurer l'environnement alimentaire et en évaluer la qualité santé sont, dans la littérature, nombreuses et variées. Celle retenue par la DSP cible l'accès aux fruits et légumes frais sur une distance de marche. Ce choix méthodologique procède de deux constats : d'une part, les fruits et légumes sont reconnus comme une composante majeure de l'alimentation saine et d'autre part, les sondages omnibus menés par la DSP depuis dix ans, révèlent que leur consommation est encore insuffisante dans le menu de la majorité de la population montréalaise. La préoccupation pour l'accès à distance de marche est reliée aux efforts de la DSP de Montréal dans la promotion du transport actif. Les mesures visant à réduire l'utilisation de l'automobile soulèvent en effet l'importance de la présence de services

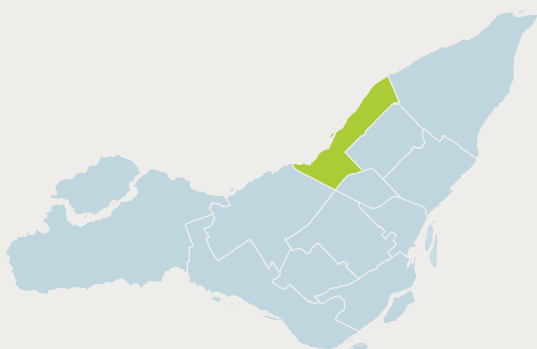
de proximité, notamment pour les achats alimentaires. Dans cette étude, une attention particulière porte aussi sur les disparités entre les groupes socioéconomiques et entre les secteurs habités.

Les surfaces dédiées aux fruits et légumes frais ont d'abord été mesurées dans les commerces alimentaires, de toutes catégories, de l'île de Montréal. L'accès a ensuite été calculé et cartographié sur la base des aires de diffusion, c'est-à-dire la plus petite unité territoriale pour laquelle Statistique Canada diffuse les données sociodémographiques. L'île de Montréal compte plus de 3 000 aires de diffusion (AD). La proximité, définie sur une distance de marche, a été établie par divers auteurs à 500 m (totalisant 1 km aller-retour). Pour chacune des aires de diffusion, on a donc mesuré la surface totale de fruits et légumes frais accessible dans un rayon de 500 m autour de son point central.

Le rapport détaillé de l'étude, avec revue de littérature et références, est disponible sur internet, à l'adresse suivante : <http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/accesalimentsante>.

Ce cahier propose un regard sur le territoire du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord qui compte 280 aires de diffusion, réparties en 2 territoires de CLSC et 8 voisinages. Il a pour objectif d'aider les acteurs locaux, tant municipaux que sociaux ou économiques, à analyser et prioriser les secteurs mal desservis où des interventions doivent être déployées pour améliorer l'environnement alimentaire et favoriser une plus grande consommation de fruits et légumes.

CSSS D'AHUNTSIC ET MONTRÉAL-NORD



Accès aux fruits et légumes frais dans le territoire du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord

Le tableau 1 indique le nombre d'aires de diffusion et leur population selon l'accès aux fruits et légumes frais (FL). Les catégories d'accès, réparties entre 0 et > 850 pieds carrés, sont celles établies dans l'analyse régionale, à partir de la mesure médiane estimée à 425 pieds carrés; la médiane est la valeur au-dessus ou au-dessous de laquelle 50 % de la population a accès à distance de marche. Afin de mieux percevoir les disparités entre les territoires, l'accès médian est également précisé selon trois niveaux géographiques, soit pour l'ensemble du CSSS (tableau 2), pour les 2 CLSC et pour leurs 8 voisinages (tableau 3).



Tableau 1. Distribution des aires de diffusion et de la population, selon l'accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord, 2010

Accès aux FL (pi ²)	Nombre d'aires de diffusion	Population	% de la population
0	56	29 794	19,3
50 - 215	35	19 316	12,4
216 - 425	39	22 887	14,7
426 - 850	55	31 223	20,1
> 850	95	52 057	33,5
Total	280	155 277	100

Selon le tableau 1, moins de 20 % de la population de ce territoire n'a aucun accès aux fruits et légumes frais à distance de marche. En y ajoutant les 12,4 % qui ont un accès négligeable, soit de 50 – 215 pi², c'est près du tiers de la population qui se retrouve dans un environnement où ces aliments santé sont peu présents. Un autre tiers, par contre, profite d'un excellent accès aux produits frais (> 850 pi²).

Le tableau 2 permet de comparer le CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord aux autres CSSS montréalais, en indiquant, pour chacun, l'accès médian aux fruits et légumes frais. Puisqu'une attention particulière de l'analyse porte sur les inégalités en terme d'accès à des aliments santé, celles-ci sont examinées en fonction des personnes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR)¹ et qui résident dans les secteurs où l'accès est nul ou négligeable (moins de 215 pi²). Les données se rapportant à ce facteur essentiel de l'étude sont ainsi incluses au tableau 2 pour chacun des CSSS.

Une légère différence peut apparaître entre les chiffres rapportés dans ce cahier et ceux du tableau 8 du rapport détaillé (Accès aux fruits et légumes frais par territoire de CSSS). Cela est dû aux ajustements géographiques nécessités par l'analyse spécifique des territoires de CLSC et voisinages en fonction des aires de diffusion qui leur sont propres.

¹ SFR : il s'agit du seuil de faible revenu après impôt établi par Statistique Canada, Recensement 2006

Tableau 2. Tableau comparatif des 12 CSSS de la région de Montréal – Population totale, accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, 2010

Nom du CSSS	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
				N	%	N	% ¹
Ahuntsic et Montréal-Nord	155 277	280	466	38 512	24,8	11 023	28,6
Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent	131 674	199	0	31 405	23,9	17 343	55,2
Cavendish	119 665	193	483	25 032	20,9	8 305	33,2
Cœur-de-l'Île	105 866	199	870	27 365	25,8	2 207	8,1
Dorval-Lachine-LaSalle	132 382	239	0	22 352	16,9	15 567	69,6
Jeanne-Mance	131 701	234	1 392	38 653	29,3	3 266	8,5
Lucille-Teasdale	167 208	290	736	41 304	24,7	13 759	33,3
De la Montagne	210 361	339	1 752	63 298	30,1	9 072	14,3
Ouest-de-l'Île	208 671	342	0	18 907	9,1	14 329	75,8
Pointe-de-l'Île	187 515	326	0	27 559	14,7	17 719	64,3
Saint-Léonard et Saint-Michel	124 644	224	567	29 995	24,1	6 493	21,6
Sud-Ouest–Verdun	138 918	229	589	38 604	27,8	17 608	45,6
Île de Montréal	1 813 882	3 094	425	402 986	22,2	136 691	33,9

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

Comparativement à l'ensemble de la région, l'accès médian aux fruits et légumes frais, dans ce CSSS, est à peine plus élevé que la médiane montréalaise (466 versus 425 pi²). Ceci est quelque peu surprenant, vu la plus faible proportion de personnes ayant un accès nul (20 %), en comparaison avec la plupart des autres territoires. On aura noté au tableau 1 que la population est répartie entre les cinq catégories d'accès, évitant une polarisation telle que celle notée pour l'ensemble de la région et dans certains territoires de CSSS (ex.: Sud-Ouest–Verdun) ou une concentration, comme dans la Pointe-de-l'Île, où 66 % des résidents ont un accès nul.

Le CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord compte autant de personnes vivant sous le seuil de faible revenu que les CSSS Jeanne-Mance et du Sud-Ouest–Verdun. Le classement des douze CSSS montréalais selon la publication sur la « défavorisation matérielle » positionne d'ailleurs Ahuntsic et Montréal-Nord au 11^e rang des plus défavorisés (DSP, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Regard sur la défavorisation à Montréal, 2011). La proportion des personnes vivant sous le SFR et ayant un accès nul ou

négligeable (moins de 215 pi²) aux fruits et légumes frais (28,6 %) est cependant moindre que la moyenne montréalaise (33,9 %).

Le tableau 3 permet de comparer les différents territoires de CLSC et de voisinages du CSSS selon les mêmes caractéristiques que celles du tableau 2.



Tableau 3. Accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, par CLSC et voisinage, CSSS d’Ahuntsic et Montréal-Nord, 2010

CLSC et voisinages	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
	N	N	pi ²	N	%	N	% ¹
CLSC d’Ahuntsic	76 157	139	466	15 945	20,9	4 162	26,1
1 - Saint-Sulpice-Est	13 841	25	148	2 354	17,0	1 028	43,7
2 - Saint-Sulpice-Ouest	9 397	16	466	2 208	23,5	114	5,2
3 - Ahuntsic-Nord-Ouest	13 451	26	650	3 059	22,7	581	19,0
4 - Ahuntsic-Centre-Nord	15 954	29	255	3 003	18,8	964	32,1
5 - Sault-au-Recollet	23 514	43	493	5 321	22,6	1 475	27,7
CLSC de Montréal-Nord	79 120	141	509	22 567	28,5	6 861	30,4
6 - Montréal-Nord-Sud-Ouest	6 894	13	1 113	2 486	36,1	155	6,2
7 - Montréal-Nord-Centre	60 365	109	439	15 331	25,4	4 702	30,7
8 - Montréal-Nord-Nord-Est	11 861	19	513	4 750	40,0	2 004	42,2
CSSS d’Ahuntsic et Montréal-Nord	155 277	280	466	38 512	24,8	11 023	28,6

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

La carte suivante montre les aires de diffusion selon les catégories d’accès aux fruits et légumes frais. Les voisinages sont délimités par une ligne brisée et identifiés par les chiffres correspondant à ceux du tableau 3. Les secteurs gris représentent les aires de diffusion où l’accès est nul. Ceux en rouge indiquent un accès négligeable (50 – 215 pi²). Les couleurs jaune et vert pâle désignent les secteurs où l’accès peut être qualifié de passable (216 – 425 pi²) ou bon (426 – 850 pi²). Le vert foncé identifie les aires de diffusion où l’accès est excellent. Les aires de diffusion les plus défavorisées, c’est-à-dire celles comptant 150 personnes ou plus vivant sous le SFR, sont hachurées.

Les disparités entre les voisinages

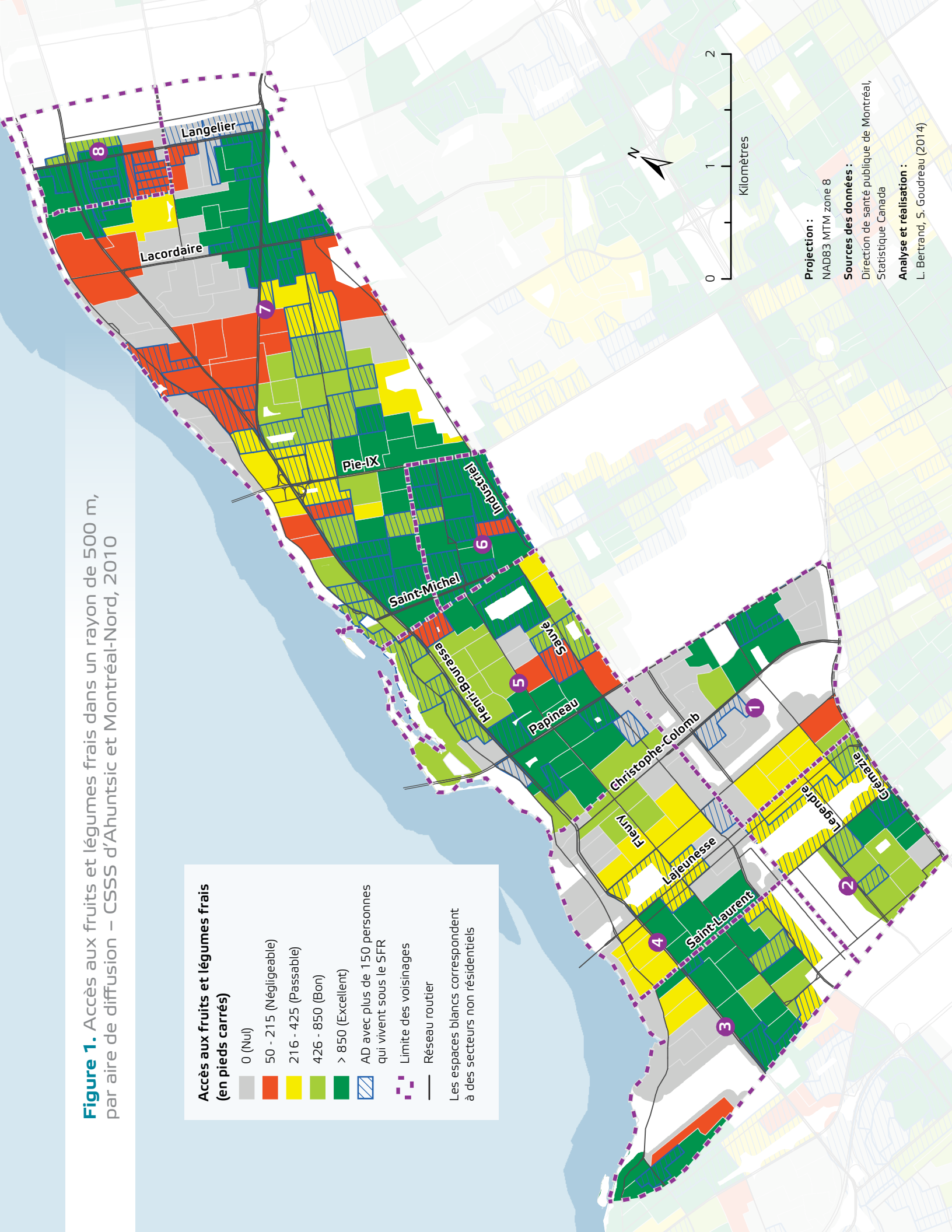
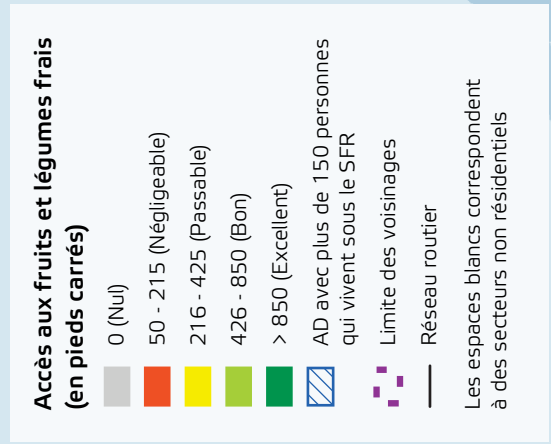
Bien que les populations totales des 2 territoires de CLSC ne diffèrent que de 3 000 personnes, les caractéristiques observées entre les voisinages présentent une grande diversité. Ainsi, l’accès médian aux fruits et légumes frais varie de manière plus importante entre les huit voisinages (de 148 à 1 113 pi²) qu’entre les deux CLSC (466 et 509 pi²). Notons que l’étendue et le nombre d’habitants de ces voisinages démontrent également une grande variance.

Il est déjà connu que la présence de personnes vivant sous le SFR est plus élevée à Montréal-Nord. Le tableau 3 montre cependant leur répartition très inégale entre les

trois voisinages de ce CLSC. Il en est de même, entre les huit voisinages du CSSS, pour les personnes vivant sous le SFR et ayant un accès nul ou négligeable aux fruits et légumes frais. Les nombres varient en effet de 114, dans Saint-Sulpice-Ouest à 4 702 personnes dans Montréal-Nord-Centre. Ce dernier voisinage s’avère d’ailleurs le plus peuplé des huit à tous égards.

La carte montre, en hachuré, la dispersion des aires de diffusion les plus défavorisées (comptant 150 personnes et plus sous le SFR) selon l’accès aux fruits et légumes frais. Un bon nombre d’entre elles affichent un accès au dessus de la médiane montréalaise, soit plus de 425 pieds carrés (vert pâle et foncé), particulièrement dans les voisinages Sault-au-Recollet (5 sur la figure 1), Montréal-Nord-Sud-Ouest (6) et Montréal-Nord-Centre (7). Dans ces mêmes secteurs, 23 aires de diffusion apparaissent avec un accès nul ou négligeable (zones grises et rouges). Elles regroupent 5 474 personnes qui y vivent sous le SFR (données non affichées). Celles où l’accès est nul se retrouvent surtout à l’extrême Est du voisinage Montréal-Nord-Centre, alors que les zones rouges hachurées sont davantage dispersées. Des aires de diffusion parmi les plus pauvres et les plus mal desservies se retrouvent aussi dans les voisinages Saint-Sulpice-Est (1), Ahuntsic-Centre-Nord (4) et Sault-au-Recollet.

Figure 1. Accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, par aire de diffusion – CSSS d'Ahautsinc et Montréal-Nord, 2010



Projection :
NAD83 MTM zone 8

Sources des données :
Direction de santé publique de Montréal,
Statistique Canada

Analyse et réalisation :
L. Bertrand, S. Goudreau (2014)

Comparaison avec la situation de 2004

Le graphique 1 permet de comparer l'accès qu'avait la population de ce territoire en 2004 avec les données actuelles.

Le graphique montre qu'un changement positif s'est produit dans l'accès aux fruits et légumes frais dans ce territoire de CSSS, au cours des six années séparant les deux études. Alors qu'on observe une diminution de la proportion de résidents ayant un accès nul et surtout de ceux ayant un accès négligeable, une plus grande proportion de la population a, en 2010, un accès au-dessus de la médiane, et surtout un excellent accès.

Discussion

La mosaïque de couleurs apparaissant sur la carte du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord reflète fort bien la répartition des aires de diffusion selon les cinq catégories d'accès aux fruits et légumes frais. Cependant l'analyse des données sur l'accessibilité alimentaire dans ce territoire démontre la pertinence de les examiner au niveau des voisinages. Ainsi, par exemple, la plus forte concentration de personnes sous le seuil de faible revenu n'ayant aucun accès aux aliments santé se trouve dans un secteur bien précis du voisinage le plus peuplé de Montréal-Nord, à l'extrême Est de Montréal-Nord-Centre (7). Il en est de même pour les personnes vivant sous le SFR, avec un accès négligeable (50-215 pi²), mais dispersées dans divers endroits de ce voisinage. Il ne faut toutefois pas négliger les aires de diffusion les plus défavorisées, où l'accès est nul ou négligeable, qui sont dispersées dans trois voisinages de l'Est d'Ahuntsic.

Les changements positifs qui ont entraîné à la hausse la proportion de la population du CSSS ayant un excellent accès en 2010, ne peuvent être attribués à une augmentation du nombre de commerces offrant des fruits et légumes frais. En effet, les mesures de 2010 comportaient deux commerces de moins qu'en 2004.

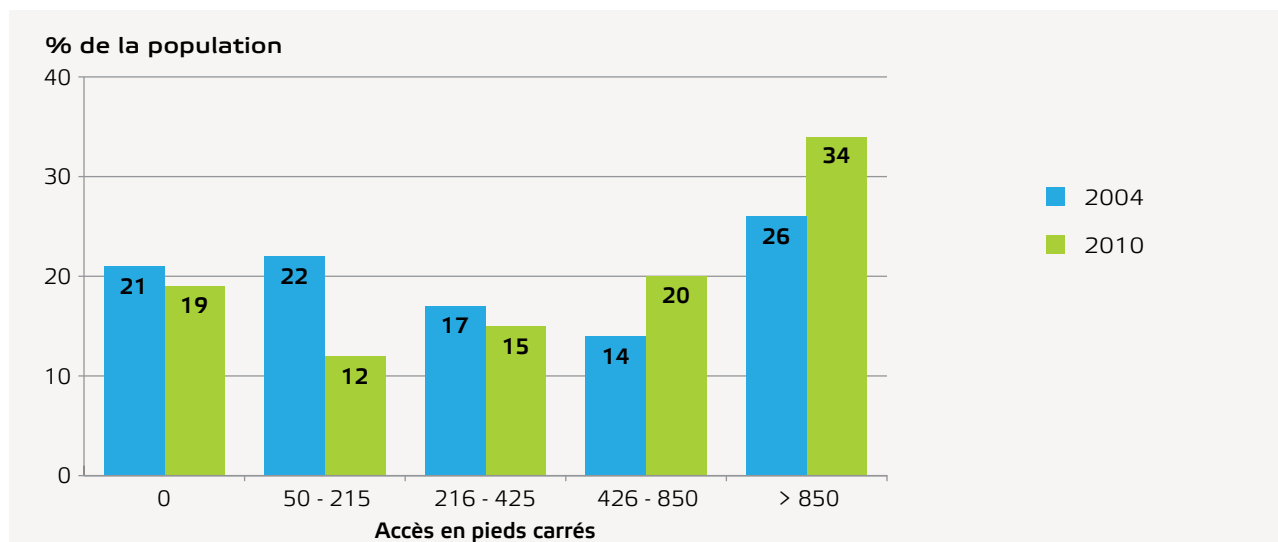
Certaines questions doivent donc être mieux examinées. Par exemple, y aurait-il eu transformation de commerces avec de plus grandes surfaces, ou un remplacement de certains types de commerces par d'autres avec modification de l'offre de fruits et légumes frais ? S'est-il plutôt produit, au cours des années, un déplacement des personnes ou de nouveaux développements résidentiels près de commerces intéressants ?

Certaines zones peuvent apparaître en gris sur la carte, même si des commerces s'y trouvent avec une offre de fruits et légumes frais; cette observation s'explique par les données de cette étude qui mesurent l'accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m du centroïde des aires de diffusion où résident des personnes. La seule présence de commerces, qui par ailleurs, peuvent être installés dans de larges espaces non habités, n'assure pas cet accès aux fruits et légumes à distance de marche.

En perspective

Les constats positifs rapportés ci-haut pourront servir à justifier la pertinence d'améliorer l'accès aux fruits et légumes frais dans les secteurs défavorisés et mal desservis. À Montréal-Nord, comme à Ahuntsic, des initiatives intéressantes se sont mises en place. Cette étude rend compte de l'accès régulier aux aliments santé. Elle n'inclut pas les activités, telles les marchés saison-

Graphique 1. Répartition de la population selon l'accès aux fruits et légumes frais en 2004 et en 2010, CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord



niers ou les jardins collectifs, ou autres actions qui visent à améliorer l'accès aux fruits et légumes frais. Il sera pertinent de mesurer éventuellement la contribution de ces interventions à un meilleur accès en tenant compte de leur nature spécifique et de la population rejointe.

Il est fort probable que les mêmes actions ne seront pas appropriées dans tous les secteurs où l'accès aux aliments santé doit être amélioré. Tenant compte de leurs caractéristiques distinctes rapportées dans ce cahier, une analyse plus fine de ces secteurs, de leur aménagement, de leur population, des souhaits de solutions formulés par les résidents, devra être assurée. Des efforts soutenus de tous les secteurs tant municipal, que social, économique, ou communautaire, méritent d'être poursuivis, de manière conjointe et novatrice, pour bâtir un système alimentaire local qui favorise la santé de tous dans ce territoire de CSSS.



Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal – Regard sur le territoire du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord

Une réalisation du secteur
Environnement urbain et santé,
Direction de santé publique de
l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301 Sherbrooke Est
Montréal, (Québec) H2L 1M3
santemontreal.qc.ca

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2014)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89673-351-4 (série)
ISBN 978-2-89673-354-5 (version imprimée)
ISBN 978-2-89673-355-2 (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
Dépôt légal - Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 2014

Auteurs

Lise Bertrand
Sophie Goudreau

Collaboration

Francine Hubert
Michel Fournier
François Thérien

Édition

Deborah Bonney

Graphisme

Paul Cloutier

Photos

P.2 et 7 : Haltes maraîchères Ahuntsic

P.3 : Paroles d'excluEs, Montréal-Nord



**Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal**

Québec 